



Présentation Genre et Climat

Réunion de la Plateforme Genre et Développement
Agence Française de Développement – 15 janvier 2020

COP25 : L'accord de Paris pollué par l'inaction climatique

2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée. En dépit des constats alarmants de la communauté scientifique et de l'intensification des impacts des changements climatiques, la COP25 - la plus longue de l'histoire avec près de 40 heures de retard - s'est achevée sur une note très amère. Un accord y a certes été adopté mais un accord à minima qui ne répond ni à l'urgence climatique ni démontre une quelconque solidarité avec les pays et populations les moins responsables du changement climatique et pourtant les plus impactés¹.

Ci-dessous un bilan succinct de cette COP par rapport aux attentes initiales de CARE France :

- **Une ambition en berne :**

La revue à la hausse des objectifs de réduction des émissions des États est cruciale pour rester sous 1,5°C de réchauffement climatique, avec en ligne de mire la COP26 en novembre 2020 à Glasgow qui est la date butoir pour que les pays remettent leurs copies révisées de la COP21 nettement insuffisantes :

- **Les points positifs :** 108 pays², très majoritairement des pays en développement et petites îles représentant 15,1% des émissions globales de gaz à effet de serre, se sont engagés à revoir leurs objectifs de réduction des émissions en 2020 pour se donner une chance de rester sous +1,5°C de réchauffement climatique. Une vingtaine d'entre eux, emmenée par les îles Marshall, soumettra ses nouveaux objectifs le 22 avril 2020, journée de la Terre. L'Union Européenne s'est engagée, à travers son Green Deal annoncé à la mi-décembre, à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, c'est-à-dire ne pas émettre plus que ce que les océans et les forêts peuvent absorber.
- **Les points négatifs :** Les plus gros émetteurs (États-Unis, Chine, Inde, Russie, Japon...) eux, sont restés muets. L'Union Européenne ne doit pas se contenter de réfléchir sur le long-terme (2050) mais doit avant l'été 2020 revoir son objectif de réduction des émissions d'ici 2030 de -40% à -65%. C'est la seule manière pour elle de contribuer sa juste part par rapport à sa responsabilité dans la crise climatique, d'être crédible et d'entraîner dans son sillage les gros émetteurs comme la Chine avec qui elle organisera un sommet en septembre 2020 à Leipzig.

- **Une cruelle absence de solidarité envers les pays et populations les plus vulnérables :**

Les changements climatiques touchent le plus durement les pays et les populations les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, principalement des pays du Sud. Leur

¹ Communiqué de presse final de CARE France : https://www.carefrance.org/actualite/communiqu-e-presse-news/2019-12-15_COP25-cloture-climat-accord-paris.htm + vidéo de bilan avec Loopsider :

<https://twitter.com/Loopsidernews/status/1206639131109003267?s=20>

² 2020 NDC Tracker du World Resources Institute: <https://www.climatewatchdata.org/2020-ndc-tracker>

apporter un soutien financier et technique pour faire face aux impacts climatiques actuels et à venir est une question de justice sociale et climatique à laquelle les pays développés ne peuvent échapper.

- **Les points négatifs :** Les États industrialisés n'ont pas réussi à clarifier comment ils comptaient honorer leur promesse de mobiliser 100 milliards de dollars américains par an d'ici 2020 pour soutenir les réductions d'émission et l'adaptation des pays du Sud, comme ils se sont engagés à le faire il y a près de 10 ans à Copenhague. Pire encore, les États-Unis et l'Australie ont torpillé les négociations sur les financements innovants et additionnels (taxe sur l'extraction des énergies fossiles, taxe sur les émissions des secteurs aérien et maritime, moratoire sur la dette pour les pays touchés par une catastrophe climatique) à mobiliser pour répondre aux pertes et dommages irréversibles (disparition d'un territoire face à la montée du niveau des mers, mouvements migratoires forcés..) subis de plein fouet par les pays du Sud, et estimés au minimum à 300 milliards de dollars américains par an d'ici 2030. C'est un véritable affront notamment pour les petites îles qui ont rappelé qu'il s'agissait ni plus ni moins qu'une question de survie pour leurs pays et populations : la présidente des îles Marshall a indiqué que « *les atolls et pays vulnérables sont déjà dans le couloir de la mort* » et le négociateur pour Tuvalu a affirmé que l'irresponsabilité des pays riches constituait « *un crime contre l'humanité* ».
- **Une lueur d'espoir en matière de justice climatique et une justice de genre :**
 - **Les points positifs :** Le Programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et son plan d'action³ en faveur de l'égalité des sexes ont été adoptés. Le plan d'action valable pour une période de 5 ans contient des cibles et activités intéressantes. Il vise notamment à accroître la participation des femmes, à la fois aux pourparlers internationaux sur le climat et aux politiques et actions nationales sur le climat, et à aider les organisations féminines de base à accéder aux financements climat. Il vise aussi à renforcer la capacité des pays à collecter, analyser et utiliser des données ventilées par sexe et une analyse de genre, ainsi qu'une budgétisation sensible au genre pour alimenter leurs politiques, plans et budgets nationaux en matière de climat. Un mandat clé du GAP est également de clarifier le rôle et le travail des points focaux nationaux sur le genre et le changement climatique, ainsi que de les soutenir dans l'accomplissement de leur mandat (ateliers, apprentissage entre pairs, mentorat et coaching). Il fera l'objet d'une revue intermédiaire en juin 2022 et d'une revue globale en 2025.
 - **Les points négatifs :** Des pays du monde arabe, en particulier l'Iran, ont failli faire dérailler les négociations en remettant en cause les références aux droits humains obtenues de haute lutte dans l'accord de Paris.

L'adoption d'un cadre de travail renforcé sur le genre

Après une série de négociations en montagnes russes - il est assez inhabituel que le genre génère des débats aussi passionnés et tendus dans le cadre de la CCNUCC - un programme de travail de Lima amélioré sur le genre et son plan d'action pour le genre (GAP) ont été adoptés à la COP25.

³ Disponible en français : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2019_L03F.pdf

C'est l'une des rares lueurs d'espoir de cette COP, car la plupart des décisions ne fournissent pas ce qui est nécessaire pour faire face à l'urgence climatique. CARE et d'autres OSC ont fortement plaidé pour un résultat ambitieux sur le genre.

Ce cadre renouvelé réaffirme la vision fondée sur les droits de l'Accord de Paris selon laquelle les gouvernements doivent « *respecter, promouvoir et considérer leurs obligations respectives en matière de droits humains, (...) ainsi que d'égalité des sexes, autonomisation des femmes* » lorsqu'ils entreprennent une action pour le climat. Cependant, la résistance de certains pays au cours des deux dernières semaines dans les négociations du plan de genre démontre clairement que les gains durement acquis en matière de droits de l'homme et de justice de genre continuent d'être menacés. Au cours de la semaine 1, l'Arabie saoudite, l'Iran et le Groupe africain ont tenté de saper le libellé convenu ci-dessus, en ajoutant "à la lumière de leur situation nationale et de leurs capacités socio-économiques respectives". Mais ils ont fait face à une forte poussée de champions tels que le Mexique (et plus tard l'UE) et les OSC, et ont échoué.

Conformément aux attentes des ONG, le GAP **s'étend désormais sur cinq ans**, contient des **activités prometteuses et des indicateurs clairs**, et appelle à des **synergies avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030**.

Il s'articule autour de 5 domaines prioritaires :

1) Renforcement des capacités, gestion des connaissances et communication ;

- a. renforcer les capacités des gouvernements et autres acteurs à intégrer le genre dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques et plans d'action climat (CDN, plan nationaux d'adaptation...) mais aussi à collecter, analyser et mettre à profit une analyse de genre et données ventilées par sexe dans le contexte climatique
- b. atelier pendant une session de la CCNUCC pour mieux définir le rôle des points focaux genre et climat + apporter outils, et partage d'expérience/coaching/apprentissage entre pairs
- c. renforcer les connaissances à travers des appels à soumissions sur les impacts différenciés du CC sur les femmes et les hommes, le rôle des femmes en tant qu'agentes du changement, les opportunités pour les femmes.
- d. Utiliser réseaux sociaux pour communiquer vers le grand public, en particulier les femmes, sur la mise en œuvre du plan d'action

2) Parité, participation et leadership des femmes ;

- a. Ateliers sur leadership/négociations pour faciliter la participation effective des négociatrices (webinars, formations pendant les sessions)
- b. Financements pour permettre une parité sur les délégations nationales, mais aussi une participation de populations autochtones, d'organisations locales de pays du Sud et des petites îles.
- c. Dialogue en collaboration avec la Plateforme des communautés locales et peuples autochtones sur le leadership et les solutions mises en œuvre par les communautés et femmes autochtones, et comment améliorer leur participation aux politiques et actions climatiques.

3) Cohérence

- a. Formation de tous les nouveaux membres des organes de la CCNUCC à l'importance d'intégrer le genre dans les travaux qu'ils mènent
- b. Mettre en place un dialogue entre les président-e-s des différents organes sur les bonnes pratiques, défis d'intégration du genre dans leurs travaux respectifs

- c. Dialogue pendant le Gender day des COPs sur une thématique AP, Convention, ODD

4) Mise en œuvre et moyens de mise en œuvre intégrant le genre

- a. Appel à soumissions sur la budgétisation sensible au genre dans les budgets nationaux pour promouvoir des politiques, plans et stratégies climat qui prennent en compte le genre et les moyens financiers associés.
- b. Webinars, ateliers sur le soutien financier et technique existants pour promouvoir l'intégration du genre dans plans, politiques climat (avec fonds pour adaptation, fonds pour environnement mondial, fonds vert, philanthropie) mais aussi pour les organisations locales de défense des droits des femmes et les communautés et populations autochtones.
- c. Atelier, webinar, renforcement de capacités sur comment déployer des solutions technologiques intégrant le genre pour lutter contre CC, notamment en s'appuyant/préservant les savoirs et pratiques des populations et communautés autochtones, et pour renforcer l'accès des femmes et des filles à la science, technologie, recherche et développement.
- d. Implication des associations féministes et des institutions nationales traitant de l'égalité dans la définition, la mise en œuvre e le suivi des politiques et plans climatiques.
- e. Ateliers pendant les sessions pour permettre aux Etats de partager leurs expériences d'intégration du genre dans leurs politiques et plans d'action climat.

5) Suivi et rapports

- a. Poursuite de la publication du rapport annuel sur la parité au sein de la CCNUCC, avec un focus plus important sur la place des femmes dans les postes de leadership
- b. Compilation des politiques/plans mis en œuvre par les Etats pour lutter contre CC tout en intégrant le genre

Alors que les Parties ont relevé le niveau d'ambition pour ce plan d'action genre - dont CARE se félicite - il leur appartient maintenant de l'approprier et de ne pas compter uniquement sur le Secrétariat de la CCNUCC qui a une petite équipe de genre pour faire tout le travail. Il sera également important pour CARE d'identifier rapidement les domaines prioritaires et les activités spécifiques auxquels elle souhaite contribuer par divers moyens (événements, ateliers, publications).

Fonds Vert : de vives inquiétudes quant à la nouvelle politique genre

Depuis la création du Fonds vert pour le climat (GCF), la société civile a plaidé pour et contribué activement aux progrès réalisés par le GCF dans la mise en œuvre de son engagement à l'intégration de la dimension de genre. Malheureusement, la politique genre adoptée en novembre 2019⁴ constitue un retour en arrière par rapport à la précédente. La société civile s'inquiète de la précipitation dans laquelle la version révisée a été adoptée, le GCF semblant plus préoccupé de communiquer sur l'adoption du nouveau document que la pertinence de son contenu. La politique adoptée affaiblit l'approche genre jusque-là incarnée par le Fonds Vert qui risque de prendre du retard par rapport au Fonds pour l'adaptation ou le Fonds pour l'Environnement mondial en matière d'ambition sur le genre.

⁴ Disponible sur https://www.greenclimate.fund/documents/20182/1908411/GCF_B.24_15_-_Updated_Gender_Policy_and_Gender_Action_Plan_2020_2023.pdf/ee6cc1ca-9576-e2f6-34ca-1e1cb57d9c40

Les ONG regrettent notamment :

- **Une réduction des références explicites aux instruments internationaux relatifs aux droits humains applicables** et le fait que les droits humains sont placés comme un engagement secondaire plutôt que principal dans la politique.
- **La suppression du terme « gender-responsive » à de nombreux endroits dans la politique du genre** et dans le plan d'action est en total décalage avec les décisions prises et le langage utilisé au sein de la CCNUCC.
- **Des exigences plus faibles pour assurer une mise en œuvre intégrant le genre** : suppression de la consultation des parties prenantes au stade de préparation des projets.
- **L'accent mis sur l'importance d'adapter la mise en œuvre de la politique en fonction des contextes nationaux** (alignement sur les politiques et priorités nationales en matière de genre), sape les droits humains et les efforts d'intégration de la dimension de genre des pays en développement conformément à la CEDAW et au Programme d'action de Pékin. Ces références ont été insérées pour remplacer le libellé antérieur de ces sections qui plaçaient les engagements politiques « *dans le cadre des accords internationaux relatifs aux droits humains et des droits des femmes* ».
- **La politique genre n'a pas de calendrier de révision prévu**. Un examen et une mise à jour de la politique dans le contexte des enseignements tirés de la période de mise en œuvre et l'articulation de nouvelles priorités pour la prochaine phase des engagements de mise en œuvre assortis de délais sont pourtant essentiels.
- **La politique genre supprime la section des définitions sur le genre** (reléguée à une note d'orientation) alors que ces éléments figurent dans la politique du GCF sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels ou les politiques de genre de deux autres fonds climat.

Auteure :

Fanny PETITBON | CARE France | Responsable Plaidoyer/ Advocacy Manager

71 rue Archereau, 75019 Paris | www.carefrance.org |

Email : petitbon@carefrance.org